



**Présents :** Denis Fourrat, Rhipsimé Torossian, Cyrille Vignes, Jean-Luc Martin, Justine Tardif, Robin Tribouillard, Linda Geslin (présidente de séance), Olivier Delalande, Martine Bunel, Brice Dayot, Romain Farsat, Marie Lavoué, Hocine Aissaoui, Camille Cousin.

**Excusés :** Maria Tribouillard, Clara Mérino, Natasha Castillo-Bujase, Nicole Cazes, Quentin Pasbeau.

### **Dates des prochaines réunions**

1<sup>er</sup> Juillet, 5 Août, 9 septembre

Pique-nique : vendredi 28 juin à 19H30, Square Sarah Bernard

### **Association Sully-Patenne**

Des représentants de cette association de locataires sont venus présenter la situation préoccupante qui concerne un certain nombre de logements gérés par des bailleurs sociaux dans le quartier. Le but est d'alerter les habitants qui sont ou seront concernés par ces problèmes.

De gros travaux de réhabilitation sont programmés dans ces bâtiments, à partir de 2019, pour une durée de 2,5 ans. Ces travaux doivent être réalisés en milieu occupé, ce qui en soit provoque une certaine inquiétude.

Un certain nombre de problèmes ont été mis en évidence. En particulier l'absence de toute isolation phonique et thermique. Alors que, par exemple, 50% de la chaleur sort par les murs. Les possibilités de modification n'ont pas été prises en compte. Quid du plan climat ?

Ces travaux entrent dans le cadre d'une opération de conventionnement par la ville de Paris. Avec comme objectif de développer le parc de logements sociaux.

Depuis l'entrée des locataires le bail est de droit privé. L'opération a pour but un passage à un bail social, sans que les locataires puissent choisir. Les appartements ont été répartis selon 3 niveaux, en fonction des revenus des occupants. Ce positionnement a été réalisé en partie sur la base de réponses des locataires à une enquête. Mais les logements pour lesquels aucune réponse n'a été reçue ont été positionnés selon une clé de répartition aléatoire. Ainsi, dans certains cas, il y a un décalage entre le positionnement du logement et les revenus des locataires. Ce qui pourrait entraîner, dans le cadre du nouveau mode de calcul des loyers, soit l'application d'un surloyer, soit l'expulsion des locataires.

Les conséquences sur le logement dans le quartier pourraient être importantes :

- Evolution vers une certaine paupérisation dans ces logements.
- Pression sur les prix du logement locatif dans le quartier (les locataires qui auront les moyens, sans pouvoir rester dans ces logements, devront aller dans le privé).

5 associations (soit 1500 locataires) se sont regroupées. Une lettre ouverte a été envoyée à la mairie de Paris. Avec une demande de pouvoir discuter avec la mairie et les bailleurs de tous les problèmes posés (ceci n'en est qu'un résumé). Il a été conseillé aux représentants des locataires de prendre l'attache du médiateur de la ville de Paris en l'absence de réponse.

Le conseil de quartier se préoccupe des conditions de réalisation de cette réhabilitation, du changement de statut des logements, et de son impact sur la population du quartier. Il continuera de suivre l'évolution de ce dossier.

Précisions PDL : Une rencontre a eu lieu et des courriers ont été envoyés par chacun des bailleurs (Elogie-Siemp et Paris Habitat) pour répondre aux interrogations des locataires depuis le début de l'année 2019. Une rencontre a également été organisée le 19 octobre 2018 avec le cabinet de Ian Brossat, Elogie-Siemp et l'amical de locataires du Groupe Lefébure Soult. Cette problématique a fait l'objet d'un vœu au conseil d'arrondissement de la Mairie du 20<sup>e</sup> du 29 mai, celui-ci n'a pas été adopté.

### Fête de quartier

---

- Accès à l'électricité : OK au niveau de la cabane du gardien. Récupérer la clé.
- Accès à l'eau : voir au niveau du Clos Garcia.
- Franprix : devis finalement récupéré par Denis et Marie.
- Flyers et affiches : devis reçu par la mairie. 400€ répartis sur la fête de quartier et la fête de la musique. Bon de commande reçu, envoyé au prestataire.
- Blocage par l'imprimeur de toutes les impressions (fête de quartier et fête de la musique) à cause d'un problème administratif à résoudre. Finalement les affiches et flyers pour la fête de quartier seront disponibles mercredi 12 juin.
- Problème de disponibilités des barrières vauban sur tout le mois de Juin. Une solution alternative pourrait être trouvée (on l'espère) par Camille, en interne à la mairie.
- Groupe musical, danses berbères et ingénieur du son : devis validé à 950€.
- Sono conservée au local jusqu'à la fête de la musique.
- Prévoir vérification sono par ingénieur du son association berbère (pour la fête de quartier) et Dimitry (fête de la musique).
- Ah oui...

Vous avez fait part de votre souhait d'organiser une fête de quartier dans le jardin d'Immeubles de la Porte de Vincennes (20<sup>ème</sup>), le samedi 15 juin 2019 de 14 heures à 18 heures.

Après consultation et accord de Madame la Maire du 20<sup>ème</sup> arrondissement, j'ai le plaisir de vous informer que Madame la Maire de Paris autorise l'occupation du domaine public municipal pour la tenue de cette manifestation, sous réserve du strict respect de l'ensemble des prescriptions jointes en annexe.

Précisions PDL : Il n'y a pas besoin de clé pour l'accès à l'électricité puisqu'un boîtier de chantier sera placé dans le square. Pour Franprix nous avons envoyé le bon de commande le 12/06, le problème des barrières vauban est réglé puisque l'ânerie bacotte a annulé sa prestation.

### Fête de la musique

---

Léger dépassement de budget pour cause d'achat de matériel supplémentaire.

Voir possibilité d'ajouter de la lumière.

2 voitures pour récupérer le matériel au local et rue de Montreuil dans l'après-midi du 21.

# GRAAAAAANDE Fête de Quartier

Square Cristino Garcia  
Samedi 15 juin 2019  
14h-18h

## - AU PROGRAMME -

Rencontrez les ANIMAUX DE LA FERME avec ateliers traite des animaux  
Découvrez la RUCHE EN VERRE  
Atelier rempotage et distribution de PLANTES  
MAQUILLAGE gratuit pour les enfants  
DANSES BERBERES et tambours traditionnels  
Jeux de société Strataj'm  
Circul'livres  
...



Animations gratuites offertes par votre  
Conseil de Quartier Plaine-Lagny  
et Mairie Paris 20  
info : conseilquartierpl@gmail.com



Le Conseil de quartier Plaine-Lagny et la Mairie Paris 20 vous présentent

# Fête de la Musique Square Sarah Bernhardt 21 juin 2019 18h-23h

Boulevard Des Allongés  
Variété française

B and the Cool Keys  
Soul & Funk

Frent  
Pop Rock

Monitors  
Électro

